



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf  
Séance du jeudi 07 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept-décembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

<p><b>Étaient présents :</b> BASSEUIL Roland, BRESCIANI Pascal, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAMBOROT Cécile, MARTIN Claire, RENAUX Cécile</p> <p><b>Étaient absents excusés :</b> GROUILLER Sébastien, ayant donné pouvoir à BUTTET Frédéric LAROCHE Lucas</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> LAMBOROT Cécile</p> <p><b>Secrétaire de Mairie :</b> BONNETAIN Ingrid</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 13</p> <p>Nombre de membres : 11</p> <p>Date de convocation : 01/12/2023</p>
--	---

**OBJET :** DELIBERATION relative à la prise en charge du coût des transports pour les voyages scolaires des classes de maternelles et primaires de l'école « La Petite Trousse ».

Le Maire présente au conseil municipal un courrier de Madame GIRAUD, Directrice de l'école « La Petite Trousse » qui sollicite la commune pour la prise en charge du coût des transports pour les voyages scolaires des classes maternelles et primaires.

Les devis s'établissent à 1 971.00€ TTC.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter cette prise en charge par la commune.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 07 décembre 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.



Le Maire,  
Jean-Luc CHANUT